



Limoges le 01 juin 2025

Chers Légionnaires, Chers Compagnons,

Déférant à ce qui est devenu un usage annuel, nous avons le plaisir de vous convier à la sortie conjointe de printemps de nos deux associations.

Cette année, nous nous retrouverons le Samedi 28 Juin 2025 autour de l'ancienne église (ISMH) du hameau du « Vieux Saint-Hilaire » à 4 km du bourg de Saint-Hilaire-les-Places (pour faciliter votre accès, intégrer dans vos GPS l'adresse suivante : « allée de Saint-Hilaire 87800 Saint-Hilaire-les-Places »).

09h30 Café d'accueil

10h00 Interventions de Madame le Maire de Saint-Hilaire-les-Places et de Madame la présidente de l'association « Patrimoine et Cultures ».

10h30 Conférence par Monsieur Jean-François Nys, professeur émérite des universités, sur « La Résistance dans le sud-ouest de la Haute-Vienne ».

12h00 Déjeuner-buffet sur place.

14h00 interventions de Mme Eliane Pasquarel, déléguée régionale de la fondation « Un avenir ensemble » et de Mme Corinne Marliac.

14h30 Concert par l'ensemble « Swing Jazz Quartet » (clarinette, batterie, contrebasse, piano).

16h Collation.

Votre participation pour l'ensemble de la journée est fixée à 39 € que vous voudrez bien régler par chèque bancaire :

- pour la SMLH : chèque à l'ordre de la SMLH 87,  
à adresser à Monsieur Jean-Claude Valade, trésorier, 8 impasse Claude Bernard 87170 Isle.
- pour l'ANMONM : chèque à l'ordre de ANMONM 87,  
à adresser à Monsieur Daniel Poumérouty, trésorier, 19 rue Georges Bonin 87000 Limoges.

Vos dévoués,

Patrick Villessot  
Pdt SMLH 87

Jean-Pierre Limousin  
Pdt ANMONM 87

Coupon à retourner à l'une des adresses ci-dessus avec votre règlement AVANT LE 20 JUIN 2025 (vous munir d'un vêtement chaud, église fraîche !)

---

Monsieur ou Madame ..... téléphone : .....

Membre de la SMLH et/ou ANMONM (rayer les mentions inutiles)

Participera à la journée SMLH/ANMONM accompagné de..... personne(s).

Règlement ci-joint de 39€ X ..... = .....€ par chèque bancaire.

